

<p>Compte rendu de la rencontre avec le Cardinal Philippe Barbarin 26 juin 2013</p>

Présents :

Monseigneur Philippe Barbarin

Pour les Parvis : Gilbert Clavel, Marie-Geneviève Delebassée, Dominique Vignon

Pour la CCB Lyon : Mireille Collet, José Rigo

L'entretien débute à 10h45.

Après l'introduction (remerciements, rappel de l'envoi) fait par Gilbert Clavel, chacun des participants se présente (le Cardinal demande la profession de chacun).

Gilbert présente les Parvis et Mireille la CCBF et la CCBL.

Le Cardinal nous fait part du fait qu'Anne Soupa vient discuter un moment avec lui quand elle est de passage à Lyon, et qu'il a échangé avec Christine Pedotti à Rome avant le conclave.

Présentation de la genèse du texte.

La première réaction du Cardinal est que « ce n'est pas l'Evêque qui fait l'Unité de l'Eglise » mais le Seigneur.

Il revient sur des protestations présentées dans notre « Appel » dont il critique le bien-fondé sur 2 points précis :1) éviction d'un postulant au diaconat de Mions : c'est la décision de l'équipe de discernement et du curé et il ne pensait pas déclencher un tel embrasement ; 2) la destitution du prêtre d'Echirolles (Mgr de Kérimel lui a dit que le dossier était complexe et que nous étions « sous-informés »).

Nous recentrons l'entretien sur les chantiers à ouvrir, expliquant que nous ne sommes pas là pour commenter les protestations, mais pour proposer de participer aux différents chantiers que nous proposons de (ré)ouvrir.

Le Cardinal nous fait part du fait que tout ce qui s'est passé avec le Mariage Pour Tous (il a le sentiment d'avoir été traîné dans la boue) l'a réveillé sur les questions concernant l'homosexualité et les homosexuels ; qu'il n'avait pas conscience de la souffrance de ces personnes ; qu'il a reçu des gens et mis des groupes de réflexion en route ; qu'il s'agit de confier des responsabilités en Eglise à ces personnes, à elles de dévoiler – ou non – leur homosexualité.

A notre demande de parler du Conseil Diocésain de Pastorale, Mgr Barbarin nous fait part qu'il n'est pas opposé au fait de reprendre le Conseil Diocésain de Pastorale car en effet il y a d'autres villes où cela a réussi. Mais à Lyon, il s'est éteint tout seul (Il commente : problème d'âge des participants – les trentenaires sont très sollicités par leur vie familiale et professionnelle).

A propos de nos questions sur le lancement d'un nouveau synode diocésain, Il nous fait part de ses doutes sur le bien fondé d'un synode, les échos qu'il a eu du précédent n'étant que ceux d'affrontements (notamment entre prêtres).

Il nous dit que dans son diocèse, il avait toujours permis aux personnes présentant un projet d'action de le réaliser, il les a même accompagnées (ex : projet de Vincent Féroldi pour une aumônerie destinée aux ex-détenus). Aussi, si nous avons-nous-même quelque chose que nous portons fortement, il faut le faire !

Nous lui faisons remarquer que c'est ce que fait la CCB-L avec le temps de prière animé par les personnes divorcées remariées chaque année depuis 2011. Il nous répond qu'il est important que ces personnes prennent des responsabilités en Eglise.

S'ensuit alors une longue discussion sur la Parole de Dieu face aux règlements. « La miséricorde de Dieu n'a pas de limite ; il faut parfois dire la Parole de Dieu et aimer jusqu'au bout » (cas d'avortements, par exemple). Pour lui, on peut passer au-dessus de certains règlements, on ne peut jamais ignorer la Parole de Dieu (qui condamne certains actes comme l'avortement ou le divorce).

Par exemple pour le catéchuménat, il faut avoir le courage de passer au-dessus des règlements et aussi avoir le courage de refuser certaines choses. C'est sa part de souffrance de devoir trancher. Heureusement, nous confie-t-il, actuellement il peut partager cette part de souffrance avec une laïque, responsable de ce service.

Nous précisons une nouvelle fois que nous souhaitons « obtenir » à l'issue de cet entretien que l'une au moins des demandes formulées dans l'Appel devienne un chantier diocésain dans lequel nous pourrions nous investir ; ou qu'il nous confie une autre tâche. Après avoir continué nos échanges pendant un moment, nous insistons en faisant remarquer qu'il serait dommage de ne pas profiter de « la force vive » et du « dynamisme » que nous souhaitions apporter, et que nous serions preneur de toute mission qu'il accepterait de nous confier.

Suite à une réflexion de sa part sur les difficultés à bien accompagner les catéchumènes dès le début de leur cheminement ; nous lui proposons alors de nous atteler à ce chantier (les processus de discernement afin que des catéchumènes ne se trouvent pas dans des impasses). Le Cardinal accepte cette proposition et il préviendra la responsable du service du catéchuménat pour lui annoncer cette décision et notre prochain appel.

Il nous fait part de son rêve de « fonder un ordre des catéchumènes ».

La réunion se termine à 11h50.